

Réussir son aménagement intérieur : de la prise de mesures à la réalisation

Fiche de relevé : les indispensables pour un plan précis

- Hauteur sous plafond : notez la mesure exacte pour chaque pièce.
- Ouvertures : indiquez la position précise des fenêtres (hauteur du rebord par rapport au sol) et des portes (sens d'ouverture).
- Réseaux : localisez les points électriques (prises, interrupteurs) et les arrivées/évacuations d'eau en prenant les mesures depuis les angles des murs.
- Plan de vue de dessus : dessinez le contour de la pièce avec les cotes globales, puis ajoutez les cotes partielles (ex: distance entre un angle et une fenêtre).
- État des lieux : utilisez une colonne dédiée pour noter l'état actuel et les besoins spécifiques pour chaque mur et chaque zone.

Checklist de préparation avant travaux

- Budget : définissez votre enveloppe globale en incluant une marge de sécurité de 10 à 15 % pour les imprévus.
- Contraintes techniques : vérifiez l'emplacement des murs porteurs, des conduits de cheminée et l'accès aux réseaux (eau, électricité, gaz).
- Administratif : archivez tous vos documents (déclaration préalable ou permis de construire si nécessaire).
- Approvisionnement : comparez les prix et les délais de plusieurs fournisseurs avant de valider vos devis et d'acheter vos matériaux.

Ordre logique de réalisation des travaux

1. Gros œuvre : structure et fondations.
2. Réseaux : installation de l'électricité et de la plomberie.
3. Isolation : thermique et phonique.
4. Cloisons : délimitation des espaces.
5. Revêtements de sol : pose des parquets, carrelages ou autres sols.
6. Finitions : peintures, menuiseries intérieures et décoration.